



Fondation de l'Avenir

Accélérons la recherche en santé

COMPTES ANNUELS 2023



FONDATION DE L'AVENIR PERSONNE MORALE				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	82 036	56 871	25 165	51 177
Autres immobilisations incorporelles	159 396	80 611	78 785	2 745
Immobilisations incorporelles en cours	0		0	49 591
Avances et acomptes	0		0	0
Immobilisations corporelles				0
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 251	25 963	289	2 374
Autres immobilisations corporelles	184 909	156 359	28 549	43 413
Immobilisations corporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	296 817		296 817	1 919 400
Immobilisations financières				0
Participations et Créances rattachées	76		76	76
Autres titres immobilisés	9 478 681	232 361	9 246 320	9 203 434
Prêts	1 333		1 333	0
Autres	52 603		52 603	49 948
Total I	10 282 102	552 165	9 729 938	11 322 157
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 887	0	1 887	0
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	456 548	0	456 548	617 102
Autres	424 025	0	424 025	395 827
Valeurs mobilières de placement	6 643 691	10 515	6 633 176	3 659 867
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 482 100	0	9 482 100	9 932 531
Charges constatées d'avance	138 495	0	138 495	157 922
Total II	17 146 746	10 515	17 136 231	14 763 249
Frais d'émission des emprunts (III)			0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0	0
Écarts de conversion Actif (V)			0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	27 428 849	562 680	26 866 169	26 085 406

FONDATION DE L'AVENIR PERSONNE MORALE		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 811 225	3 811 225
Fonds propres complémentaires	1 199 896	1 199 896
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	5 519 513	5 616 092
Réserves pour projet de l'entité	135 617	135 617
Fonds dédiés des fondations abritées	0	
Autres		
Report à nouveau	71 500	242 777
Excédent ou déficit de l'exercice	-594 410	-267 856
Situation nette (sous total)	10 143 341	10 737 750
Fonds propres Fondation de l'Avenir (sous total)	10 143 341	10 737 750
Fonds propres consommables		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	511 000	511 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds dédiés des fondations abritées	2 683 272	3 799 888
Excédent ou déficit de l'exercice		
Fonds propres Fondations abritées (sous total)	3 194 272	4 310 888
Total I	13 337 612	15 048 638
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	639 360	2 555 680
Fonds dédiés	11 870 840	7 638 768
Total II	12 510 200	10 194 449
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	20 357	59 614
Total III	20 357	59 614
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	621	869
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	631 821	457 247
Dettes des legs ou donations	30 743	26 416
Dettes fiscales et sociales	224 985	148 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes	34 829	74 428
Instruments de trésorerie		0
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	997 999	782 705
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	26 866 169	26 085 406

FONDATION DE L'AVENIR - PERSONNE MORALE		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2023		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	4 933	10 882
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 619 600	2 662 224
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	4 386 929	1 260 192
Contributions financières	1 249 938	2 076 956
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charge	5 430	5 947
Utilisations des fonds dédiés	4 881 668	2 701 944
Autres produits	118 129	111 408
Total I	13 266 627	8 829 553
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	3 557 820	3 418 592
Aides financières	840 484	498 653
Impôts, taxes et versements assimilés	143 798	133 871
Salaires et traitements	928 455	919 190
Charges sociales	449 054	439 716
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	65 786	60 928
Dotations aux provisions	1 734	
Reports en fonds dédiés	7 997 124	3 623 909
Autres charges	118 681	151 501
Total II	14 102 935	9 246 360
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-836 308	-416 807
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	258 337	138 501
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	114 361	41 105
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	48 150	39 318
Total III	420 849	218 924
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	240 907	116 201
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 035	47 178
Total IV	263 941	163 378
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	156 907	55 546
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-679 401	-361 261



PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	84 991	93 405
Sur opérations en capital	0	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	84 991	93 405
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	84 991	93 405
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	13 772 467	9 141 883
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	14 366 876	9 409 739
EXCEDENT OU DEFICIT	-594 410	-267 856
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	456 826	272 542
<i>Bénévolat</i>	43 092	41 630
TOTAL	499 918	314 172
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations</i>	456 826	272 542
<i>Personnel bénévole</i>	43 092	41 630
TOTAL	499 918	314 172

ANNEXE

Table des matières

1	Préambule	8
2	Présentation de L'entité et de ses activités	8
2.1	Présentation de l'entité	8
2.2	Faits significatifs.....	9
3	Règles et méthodes comptables	10
3.1	Principes comptables.....	10
3.2	Dérogations aux principes comptables.....	10
3.3	Evènements postérieurs à la clôture	11
3.4	Changements de méthodes comptables.....	11
3.5	Principales méthodes utilisées	11
3.5.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	11
3.5.2	Immobilisations financières.....	11
3.5.3	Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés	12
3.5.4	Créances et dettes.....	12
3.5.5	Valeurs mobilières de placement (VMP).....	12
3.5.6	Provisions pour risques et charges (cf. paragraphe 4.2.4)	12
3.5.7	Fonds dédiés.....	13
3.5.8	Indemnités de fin de carrière (IFC).....	13
4	Informations relatives au bilan.....	14
4.1	Actif	14
4.1.1	Tableau des immobilisations	14
4.1.2	Tableau des amortissements.....	16
4.1.3	Immobilisations financières.....	17
4.1.4	Tableau des dépréciations	18
4.1.5	Etat des créances	19
4.1.6	Détail des produits à recevoir.....	19
4.1.7	Evaluation des valeurs mobilières de placement	20
4.1.8	Détail des charges constatées d'avance	21
4.2	Passif.....	22
4.2.1	Variation des fonds propres	22
4.2.2	Fonds reportés liés aux legs et donations	23

4.2.3	Tableau de suivi des fonds dédiés par projets :	24
4.2.4	Tableau des provisions pour risques et charges	25
4.2.5	Etat des dettes	26
4.2.6	Détail des produits constatés d'avance	27
5	Informations relatives au compte de résultat.....	27
5.1	Charges et produits exceptionnels.....	27
5.2	Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie	28
6	Autres informations.....	29
6.1	Contributions volontaires en nature et bénévolat.....	29
6.2	Effectif au 31 décembre 2023.....	30
6.3	Honoraires du commissaire aux comptes	30
6.4	Informations sur les rémunérations des dirigeants.....	30
7	Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité	32
7.1	Compte de résultat par origine et destination	32
7.2	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	34

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	26 866 169 €
- Total du compte de résultat (<i>Produits</i>)	13 772 467 €
- Résultat de l'exercice (<i>Déficit</i>)	- 594 410 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 Présentation de l'entité

La Fondation de l'Avenir a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche médicale appliquée au bénéfice des patients.

Fondée en 1987 par la Mutualité Fonction Publique, avec un complément à la dotation de l'Association Française de Cautionnement Mutuel et l'appui d'autres acteurs mutualistes, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988.

Ses missions sociales se déclinent selon trois axes :

- le soutien budgétaire et méthodologique aux chercheurs cliniciens à travers des bourses, prix, financements de projets et programmes. La Fondation a ainsi financé plus de 1 400 projets depuis son origine, dont de nombreuses premières mondiales.
- la valorisation de leurs résultats auprès de tout l'écosystème santé et l'information du grand public à la prévention, au dépistage, aux soins, à travers des événements, interventions dans les media et la politique d'affaires publiques.
- la participation à la définition ou à la mise en œuvre des orientations de recherche avec d'autres financeurs du système de santé, français ou européens, par l'expertise de ses collaborateurs, l'appui aux fondations abritées des expérimentations notamment en santé numérique.

Pour déployer ses missions sociales, la Fondation de l'Avenir s'appuie uniquement sur des financements privés. Elle ne bénéficie d'aucune aide ou subvention publique. Elle peut compter sur plus de 40 000 donateurs (collecte – générosité publique) et 40 partenaires (contribution et mécénat) issus de l'économie sociale et solidaire, tous mobilisés pour faire avancer le progrès médical.

Cela suppose une stratégie de recherche de fonds, auprès des mutuelles, d'autres mécènes et des donateurs particuliers. Elle organise la gestion de ces financements selon différentes modalités, fléchées ou non fléchées :

- Des fonds dédiés sont créés sur l'activité propre de la Fondation de l'avenir, au fur et à mesure des engagements dans les projets de recherche, par affectation des legs ou sur des dons sans fléchage (cf. § 3.5.7 pour plus de détails)
- Des fonds de soutien sont aussi alimentés avec le fléchage de ressources d'un mécène. Dès 2012, la Fondation de l'Avenir mettait en œuvre un premier fonds de soutien avec la Matmut. D'abord, dédiée à la pédiatrie, puis à la psychiatrie, il soutient depuis 2020 un programme en neurosciences. Puis en 2014, la Fondation de l'Avenir et la Masfip lancent le Fonds Avenir Masfip dédié à la recherche et l'accompagnement en oncogénétique.
- Un fonds sans dotation, le Fonds Avenir Santé Numérique, bénéficiant des ressources de plusieurs mécènes. En 2018, la Fondation a installé le FASN après avoir été admise en qualité de membre de l'association EIT Health France, Institut européen d'Innovation et de Technologie lancé et financé par la Commission européenne, pour faire avancer la connaissance, la formation et la mise à disposition de nouveaux outils pour la santé et le vieillissement actif.
- Le mode le plus apparent dans les comptes est celui des fondations abritées. Elle dispose du statut de fondation abritante depuis 1991 (ce qui en fait l'une des premières fondations abritantes en France), c'est à dire qu'elle a la capacité d'accueillir en son sein des fondations ou associations relais pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. Depuis quelques années, c'est véritablement une démarche de complémentarité des missions sociales qui est travaillée entre l'activité propre de la Fondation de l'Avenir et ses abritées et entre ses abritées, émanant pour une seulement d'une famille et pour les 6 autres de mécènes personnes morales de l'écosystème santé ESS.

La Fondation de l'Avenir incarne le trait d'union entre le mouvement mutualiste et les acteurs de santé publique.

Depuis une refonte statutaire entrée en vigueur en 2012, elle est dirigée par un directoire sous le contrôle d'un conseil de surveillance.

La Fondation de l'Avenir s'oblige en continu à anticiper et répondre aux évolutions de son environnement. Celles-ci relèvent à la fois du champ d'action de la Fondation, la recherche en santé et de son écosystème agissant que ce soient les attentes et besoins des donateurs, des mécènes, ou des partenaires institutionnels. Cela se traduit en 2022 par les travaux sur une nouvelle réforme statutaire, poursuivi en 2023. Les nouveaux statuts visent à élargir son objet social pour intégrer les nouvelles dimensions de la recherche clinique, ainsi qu'à réformer ses collèges pour une représentation actualisée des partenaires.

2.2 Faits significatifs

Pour moderniser sa communication auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, la Fondation de l'Avenir a pu immobiliser son nouveau site internet et une part de la digitalisation de sa collecte.

En 2023, pour clarifier son action auprès de l'ensemble de son écosystème, la Fondation de l'Avenir a clarifié l'expertise qu'elle propose aux mécènes et aux chercheurs, sur son action distributive comme opératrice en recherche.

Cette approche se traduit par de nouvelles clés de répartition des coûts de structure, adoptés par le conseil de surveillance du 18 mars 2024 pour la clôture 2023, et également, par une nouvelle politique d'abri, adoptée par le conseil de surveillance le 12 décembre 2023, pour développer ses missions sociales et structurer son action.

Par souci de transparence et d'efficacité auprès de ses donateurs particuliers, par suite d'une recommandation du Don en confiance, le niveau de réserves accumulé a été considéré comme supérieur au besoin prudentiel. Les instances avaient donc validé des budgets en déficit et la politique de réserves a été ajustée par le conseil de surveillance.

En ressources, la hausse significative des fonds dédiés est liée à la perception d'un legs dédié à la recherche en pathologies cardiovasculaires, issue d'un produit de cession immobilier.

Le report à nouveau consacré aux projets humanitaires a été consommé.

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des Fonds avec dotation, à savoir :

- la Fondation Sandrine Castellotti,
- la Fondation Matmut Paul Bennetot,
- la Fondation Ecouter Voir,
- la Fondation MUTAC,
- la Fondation Mutuelle des Motards,
- la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale
- et la Fondation Solimut Mutuelle de France.

Les Fondations abritées, agréées par le Conseil de Surveillance de la Fondation de l'Avenir, sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

3.2 Dérogations aux principes comptables

NEANT

3.3 Evènements postérieurs à la clôture

La loi n°2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne, dans son article 37, concerne les droits à congés des personnels en arrêt longue maladie. Cette loi a été promulguée après l'arrêté des comptes de la Fondation de l'Avenir, par le directoire en date du 11 avril 2024, aucune provision ou charges à payer n'a été constatée dans les comptes de l'exercice 2023 et nous n'avons reçu aucune demande en ce sens de salarié(e) ou d'ancien(ne) salarié(e). L'évaluation du risque et l'éventuelle provision afférente sera réalisée sur l'exercice 2024.

3.4 Changements de méthodes comptables

NEANT

3.5 Principales méthodes utilisées

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat, augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties en linéaire sur la base de la valeur d'acquisition, une fois livrées/reçues, sans tenir compte d'une éventuelle valeur de revente, en fonction de la durée normale d'utilisation :

Site internet et identité visuelle	3 à 5 ans
Logiciels et matériel informatique	3 ans
Matériel médico chirurgical	3 à 5 ans
Installations et agencements	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5.2 Immobilisations financières

Elles sont constituées d'un portefeuille obligataire détenu à terme (enregistré en valeurs mobilières de placements jusqu'à l'exercice clos à fin 2021) et de parts de Société civile de placement immobilier (SCPI).

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée seulement sur les parts SPPICAV (Société à Prépondérance Immobilière à Capital Variable).

Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont enregistrés en charges.

3.5.3 Biens et créances reçus par legs et donations destinés à être cédés

Les legs reçus et acceptés par la Fondation, et destinés à être cédés, sont comptabilisés depuis le 1^{er} janvier 2020 selon le règlement comptable ANC 2018-06.

Concernant les biens, créances et dettes reçus par legs acceptés :

- Les biens reçus par legs et donations par l'entité au cours de l'exercice sont comptabilisés à l'actif à la date d'acceptation par le Directoire. Ces biens ne sont pas amortis.
- Les disponibilités et titres de placements financiers à recevoir sont également comptabilisés à l'actif dans un compte de créances dès l'acceptation.
- Les obligations attachées à ces legs et donations sont constatées en dettes ou en provisions également lors de l'acceptation.

A la clôture de l'exercice, la valeur correspondante des actifs et passifs acceptés et non encore réalisés est portée en fonds reportés.

▪ Dépréciations de biens ou créances faisant l'objet d'un legs ou d'une donation

Pour les dépréciations comptabilisées ou reprises au cours de l'exercice pour des montants individuellement significatifs :

- La valeur actuelle retenue est basée au cas particulier sur les chiffres communiqués par un intermédiaire chargé de la vente.

3.5.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.5.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes sont constatées par le biais d'une dépréciation des titres et viennent déprécier la valeur brute du placement financier à court ou moyen terme.

3.5.6 Provisions pour risques et charges (cf. paragraphe 4.2.4)

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour charges sur legs ou donations. Les montants enregistrés concernent les engagements constatés lors de l'acceptation des legs par le Directoire. Une reprise de provisions est enregistrée lors de la réalisation du legs concerné.

D'autres provisions correspondent aux engagements Indemnités de fin de carrière (IFC) (cf. paragraphe 3.5.8).

Il n'y a pas de provisions pour litiges comptabilisées, car la Fondation ne fait pas face à de tels risques à la clôture 2023. Le comité de contrôle interne, instance consultative auprès du conseil de surveillance, y veille.

3.5.7 Fonds dédiés

Pour l'activité propre de la Fondation de l'Avenir, les fonds dédiés issus de dons et legs correspondent à des ressources affectées par le donateur ou le légataire, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées à la clôture de l'exercice.

Les fonds dédiés issus du mécénat correspondent à des ressources affectées par le mécène, pour lesquelles les dépenses correspondantes n'ont pas encore été engagées à la clôture de l'exercice.

Les « fonds affectés » sont inversement des ressources issues des dons, legs et mécénats, fléchées sur des dispositifs de recherche précis (études, bourses, prix, projets, programmes ou éventuellement leur valorisation), et qui n'ont pas encore été utilisées à la clôture de l'exercice. Ils sont repris en produits au rythme de leur réalisation sur l'année concernée.

Les soldes sur des projets arrêtés ou abandonnés en cours d'exercice font l'objet d'écritures de reprise, sur décision du Directoire.

Pour les Fondations abritées, la partie des ressources affectées à une Fondation abritée, qui n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard, est inscrite dans les charges, en « report en fonds dédiés des fondations abritées », par la contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées ».

3.5.8 Indemnités de fin de carrière (IFC)

Les indemnités de fin de carrière comptabilisées au bilan à fin 2023, selon la méthode de référence depuis la clôture 2022, s'élèvent à 20 357 €.

L'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires est entre 1% et 2% constant pour les catégories « Autres cadres » et « employé administratif », sur la base des pratiques moyennes ces 5 dernières années et des perspectives économiques.

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3,17% (inflation comprise). Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 65 ans pour la catégorie « Autres cadres » et à 64 ans pour la catégorie « employé administratif »

Le taux de rotation retenu est de 5 % dégressif jusqu'à 50 ans quelles que soient les catégories.

Le taux de charges sociales patronales est de 64 % quelles que soient les catégories.

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2023 et la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2019-2021 - données définitives.

Synthèse des engagements

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch. soc.) : 208 647 €

Valeur probable des indemnités à verser : 151 789 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 75 604 €

Dette actuarielle : 20 357 €

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					0
Frais de recherche et de développement					0
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	86 956		4 920		82 036
Autres Immobilisations incorporelles	148 820	36 357	75 371	49 591	159 396
Immobilisations incorporelles en cours	49 591		49 591	-49 591	0
Avances et acomptes	0				0
TOTAL (I)	285 366	36 357	129 882	0	241 432
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					0
Constructions					0
Installations techniques matériel et outillage	46 147		19 896		26 251
Autres immobilisations corporelles	206 673	12 918	34 683		184 909
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (II)	252 821	12 918	54 579	0	211 160
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés TOTAL (III)	1 919 400	58 167	1 680 750		296 817
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	76	0	0		76
Autres titres immobilisés	9 203 434	275 247	0		9 478 681
Prêts	0	2 000	667		1 333
Autres	49 948	2 655			52 603
TOTAL (IV)	9 253 458	279 902	667	0	9 532 693
TOTAL (I+II+III+IV)	11 711 045	387 343	1 865 878	0	10 282 102

▪ **Détail des principaux mouvements sur les immobilisations :**

- L'actif brut des immobilisations s'élève à 10 282 K€, contre 11 711 K€ l'an dernier.
- Le mouvement de cession sur les legs de 1,7 M€ correspondant à la vente immobilière du legs Rossiard (accepté en 2022) pour un montant de 1,5 M€.
- Les acquisitions pour 86 K€ au titre des immobilisations incorporelles correspondent à la refonte du site internet de la Fondation de l'Avenir :

Les cessions de 80 K€ se décomposent de la manière suivante :

- Fondation de l'Avenir 75 k€, 65 K€ pour le nouveau site internet et 10 K€ de logiciels divers suite à la mise en place d'abonnement mensuel avec notre prestataire informatique.
- Fondation Matmut Paul Bennetot, 5 K€ cession à titre gracieux du « logiciel de tracker expérimental embarqué sur fauteuil roulant » pour le projet APFPB17004 (Fondation Garches Mr Pradon).

Les acquisitions pour 13 K€ des immobilisations corporelles correspondent au renouvellement partiel du parc informatique : remplacement des ordinateurs portables achetés en 2018 et totalement amortis, et usés plus anticipation de l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

Les cessions pour 55 K€ des immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

- Fondation de l'Avenir 33 K€ matériel informatique
- Fondation de l'Avenir 2 K€ cession à titre gracieux d'un matériel informatique pour le projet APRM18032 (CHU Angers)
- Fondation de l'Avenir 20 K€ matériel et outillage
 - 10 K€ cession à titre gracieux d'un matériel « digital cmos camera » pour le projet APRM17015 (Directeur IMT Atlantique)
 - 10 K€ cession à titre gracieux d'un matériel « électrophysiologie OTOPHYLAB » pour le projet APRM18002 avec l'Université de Clermont

Pour mémoire, dans le cadre du soutien à un projet, la Fondation de l'Avenir et ses Fondations abritées ne versent pas directement les fonds à l'organisme porteur de projet. En effet, les fonds sont identifiés et engagés au service du projet. Lorsque le projet comprend du matériel amortissable, la Fondation de l'Avenir demeure propriétaire du bien qu'elle met à disposition du chercheur pendant le temps contractuel. En fin de projet, la Fondation de l'Avenir peut soit céder à titre gracieux le matériel, soit procéder à sa récupération avant de le céder à titre gracieux à une autre équipe.

4.1.2 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					0
Frais de recherche et de développement					0
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	35 779	26 012	4 920		56 871
Autres immobilisations incorporelles	146 075	9 907	75 371		80 611
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					0
TOTAL (I)	181 854	35 919	80 291	0	137 482
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					0
Constructions					0
Installations techniques matériel et outillage industriels	43 773	2 086	19 896		25 963
Autres immobilisations corporelles	163 261	27 781	34 683		156 359
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					0
TOTAL (II)	207 034	29 867	54 579	0	182 322
TOTAL (I+II+III)	388 888	65 786	134 870	0	319 804
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		65 786			
- financière					
- exceptionnelle					

La somme de 319 804€ d'amortissements sur le tableau de suivi des immobilisations et des amortissements en cumulé est constituée de :

- 225 480 € d'amortissements sur immobilisations détenues en propre par la Fondation de l'Avenir dont :
 - o Logiciels, site internet et identité visuelle 43 158 €
 - o Mobilier 39 137 €
 - o Matériel de bureau et informatique 45 491 €
 - o Agencements et installations 71 731 €
 - o Matériel médical pour projets médicaux 25 963 €
- 94 324 € d'amortissements sur immobilisations des Fondations abritées (Fondation Solimut Mutuelle de France - Fondation Ecouter Voir- Fondation Matmut Paul Bennetot) dont :
 - o Logiciels et site internet 74 560 €

4.1.3 Immobilisations financières

OBLIGATIONS

CODE VALEUR	LIBELLE VALEUR	QUANTITE OU NOMINAL	PRIX DE REVIENT UNITAIRE	COURS OU TAUX	DATE DE COURS	PRIX DE REVIENT TOTAL	PMVL au 31/12/2023	PMLV au 29/02/2024
DE000A3H3GF4	HOWOGE WOHNUNGS 0,625%2	400 000 €	99,81	87,93	29/12/23	399 236	-47 536	-49 316
FR0013218393	ICADE 1,125%16 171125	500 000 €	98,20	95,28	29/12/23	490 987	-14 587	-15 137
FR0013248721	KERING 1,50%17-050427 EMTN	400 000 €	95,64	95,81	29/12/23	382 576	664	-3 536
FR0013264066	PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260	500 000 €	96,45	98,56	29/12/23	482 270	10 505	13 180
FR0013322146	RCI BANQUE TV18-120325	500 000 €	97,15	99,90	29/12/23	485 745	13 775	14 875
FR0013405032	URW 1%19-270227	300 000 €	98,98	93,47	29/12/23	296 937	-16 527	-19 482
FR0013417128	WENDEL 1,375%19-260426	100 000 €	99,84	95,85	29/12/23	99 841	-3 996	-4 581
FR0013428943	LEGRAND 0,625%19-240628	200 000 €	99,89	91,51	29/12/23	199 780	-16 760	-19 690
FR0013430741	KLEPIERRE 0,625%19-010730	500 000 €	99,22	83,51	29/12/23	496 120	-78 595	-84 070
FR0013444544	DASSAULT SYST. 0,125%19-16	300 000 €	99,49	93,29	29/12/23	298 467	-18 597	-21 192
FR0013465358	BNP PARIBAS TV19-040626	300 000 €	94,09	95,68	29/12/23	282 282	4 743	5 268
FR0013479748	THALES 0,25%20-290127	200 000 €	99,44	92,15	29/12/23	198 878	-14 578	-16 038
FR0013510179	AUCHAN 2,875%20-290126	100 000 €	95,70	97,38	29/12/23	95 702	1 678	1 193
FR0014000D31	MICHELIN 0%20-021128	200 000 €	98,39	88,32	29/12/23	196 780	-20 150	-23 830
FR0014000PF1	VINCI 0%20-271128 EMTN	100 000 €	99,00	87,92	29/12/23	99 001	-11 086	-12 811
FR0014000UC8	URW 0,625%20-040527	200 000 €	94,80	91,58	29/12/23	189 600	-6 440	-7 650
FR0014001EW8	ALSTOM 0%21-110129	500 000 €	98,76	82,60	29/12/23	493 808	-80 808	-85 058
FR0014002G44	SAFRAN 0,125%21-160326	500 000 €	99,50	93,73	29/12/23	497 490	-28 840	-29 565
FR001400F075	BPCE 4,375%22-130728	300 000 €	98,91	103,51	29/12/23	296 727	13 803	8 313
XS1403014936	UNILEVER FIN.NLD 0,5%16-290.	250 000 €	99,86	98,94	29/12/23	249 650	-2 313	-925
XS1962554785	CIE DE SAINT-GOBAI 0,625%19	200 000 €	99,60	99,20	29/12/23	199 190	-800	312
XS2177021271	LINDE FINANCE 0,25%20-19052	200 000 €	97,55	91,95	29/12/23	195 100	-11 200	-13 370
XS2203996132	SODEXO 1%20-170728	200 000 €	91,62	92,08	29/12/23	183 236	924	-1 166
XS2282095970	VOLKSWAGEN LEASING 0,5%2	500 000 €	99,71	86,87	29/12/23	498 533	-64 208	-70 008
XS2283188683	EXOR 0,875%21-190131	500 000 €	99,79	86,29	29/12/23	498 927	-67 502	-80 777
XS2325733413	STELLANTIS 0,625%21-300327	300 000 €	93,10	92,25	29/12/23	279 286	-2 536	-5 251
XS2338955805	TOYOTA MOTOR CR 0,125%21	200 000 €	98,74	89,82	29/12/23	197 480	-17 840	-20 460
XS2447564332	BMW FINANCE 1%22-220528	200 000 €	97,53	92,86	29/12/23	195 052	-9 342	-12 192
Sous-total PV							46 092	38 127
Sous-total MV							-534 240	-591 091
TOTAL OBLIGATION		8 650 000 €				8 478 681	-488 148	-552 964

La Fondation de l'Avenir a l'intention de détenir les obligations, jusqu'à leur terme, seule la certitude d'un bénéfice par une revente anticipée pourrait conduire à ne pas les détenir jusqu'au terme, cela à titre très exceptionnel. Selon l'analyse de la Fondation, il n'y a pas lieu de les déprécier.

Les autres immobilisations financières se décomposent de la façon suivante :

- 1,3 K€ correspondant à 2 prêts solidaires accordés à 2 salariés ;
- 53 K€ correspondant au dépôt versé pour la location des bureaux.

4.1.4 Tableau des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde fin exercice
DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				0
<i>Dont Donations temporaires d'usufruit</i>				0
- corporelles				0
<i>Dont Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	0	0	0	0
- financières	0	232 361	0	232 361
Sur stocks et en cours				0
Sur comptes clients				0
Sur créances reçues par legs ou donations				0
Autres dépréciations - VMP	116 331	8 546	114 361	10 515
				0
TOTAL	116 331	240 907	114 361	242 876
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financière		240 907	114 361	
- exceptionnelle				

Les dépréciations à hauteur de 241 K€ sur les VMP se justifient de la manière suivante :

- 9 K€ sur obligations BPCE (Fondation de l'Avenir 4,3 K€ et Fondation Matmut Paul Bennetot 4,3 K€)
- 232 K€ de moins-values latentes au titre des parts immobilières OFI

Les reprises sur dépréciations à hauteur de 114 K€ se décomposent de la façon suivante :

- 28 K€ de dépréciation des moins-values latentes sur obligations ARKEA et BPCE au 31 décembre 2022 (Fondation de l'Avenir 14 K€ et Fondation Matmut Paul Bennetot 14 K€)
- 86 K€ sur les dépréciations des VMP de la Fondation de l'Avenir

4.1.5 Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à	
		un an au plus	plus d'un an
Prêts (1)	1 333	1 333	
Autres immobilisations financières	52 603		52 603
Organismes payeurs			
Usagers et comptes rattachés	0		
Créances reçues par legs ou donations	456 548	456 548	
Autres créances	424 025	424 025	
Charges constatées d'avance	138 495	138 495	
TOTAL	1 073 003	1 020 401	52 603
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	667		

4.1.6 Détail des produits à recevoir

Détail des produits à recevoir	Montants
Fondation de l'Avenir	313 614
Fondation Matmut Paul Bennetot	75 098
Fondation Sandrine Castellotti	800
Fondation Ecouter Voir	0
Fondation MUTAC	0
Fondation Mutuelle des Motards	0
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	0
Fondation Solimut Mutuelle de France	0
Sous-total	389 512
Créances sur VMP	
Fondation de l'Avenir	94 586
Fondation Matmut Paul Bennetot	7 423
Fondation Sandrine Castellotti	264
Fondation Ecouter Voir	1 112
Fondation MUTAC	1 112
Fondation Mutuelle des Motards	1 112
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	1 112
Fondation Solimut Mutuelle de France	230
Sous-total	106 951
TOTAL	496 463

Les produits à recevoir concernent principalement :

- La Fondation de l'Avenir et les dons N encaissés N+1, la tolérance de rattachement étant le mois de janvier (en partie) pour un montant de 314 K€
- La Fondation Matmut Paul Bennetot pour un montant de 75 K€, somme à percevoir de l'Université de Rouen dans le cadre du programme PEFPB17002, en raison de la non-réalisation du programme scientifique.

4.1.7 Evaluation des valeurs mobilières de placement

OPC

CODE VALEUR	LIBELLE VALEUR	QUANTITE OU NOMINAL	PRIX DE REVIENT UNITAIRE	COURS OU TAUX	DATE DE COURS	PRIX DE REVIENT TOTAL	PMVL au 31/12/2023	PMLV au 29/02/2024
FR0000008997	OFI INVEST ESG L	222	4 392	4 476 EUR	29/12/23	973 166	18 689	16 454
FR0010235507	LAZARD CRED.OF	100	1 422	1 434 EUR	29/12/23	142 161	1 245	1 160
FR0011790492	BDL REMPART PA	2 000	148	157 EUR	29/12/23	295 372	17 848	17 488
FR0013511466	OFI INV.HIG.YIEL.:	2 250	104	103 EUR	29/12/23	232 910	-1 970	
LU1161526659	EDR FUND BD ALL	1 000	113	119 EUR	29/12/23	113 428	5 842	4 242
LU1331972494	ELEVA ABS.RET.E	100	1 279	1 304 EUR	29/12/23	127 893	2 497	6 268
TOTAL OPC		14 591	7 569			1 884 929	44 152	45 613

Société	Placements		Valeur comptable	Evaluation des titres au 31/12/2023	PLMV
FONDATION DE L'AVENIR	CAPI POSTE	Titres de capitalisation au porteur	22 867,35		
	OFI	OPC	1 884 928,85		
	Suravenir	Primonial Serenipierre Capi	274 369,93		
	Crédit Coopératif	BPCE 3%	200 572,00	196 299,13	-4 272,87
	Crédit Coopératif	ARKEA 3,50%	201 430,14	203 914,52	2 484,38
	Crédit Coopératif	CAT Trésor Plus	3 030 265,58		
Total FONDATION DE L'AVENIR			5 614 433,85		
FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT	Suravenir	Primonial Serenipierre Capi	273 637,31		
	Crédit Coopératif	BPCE 3%	200 572,00	196 299,13	-4 272,87
	Crédit Coopératif	ARKEA 3,50%	201 430,14	203 914,52	2 484,38
Total FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT			675 639,45		
SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE	Crédit Coopératif	Parts sociales	306 067,50		
Sous-total PV					4 968,76
Sous-total MV					-8 545,74
Total général			6 596 140,80		-3 576,98

Ces VMP se décomposent en majeure partie de la manière suivante :

- 5 614 K€ pour la Fondation de l'Avenir :
 - o 3 030 K€ un compte à terme ouvert destiné au fonds dédié pour le legs Rossiaud
 - o 1 884 K€ d'actions font l'objet d'un mandat de gestion « prudent » auprès d'un organisme financier, OFI Asset Management. 274 K€ font l'objet d'un contrat de capitalisation Primonial Serenipierre souscrit en 2016 auprès du Crédit Mutuel, il a été cédé en février 2024, dégagant ainsi une plus-value de 24 370 €.

- 675 K€ pour la Fondation Matmut Pau Bennetot dont 274 K€ font l'objet d'un contrat de capitalisation Primonial Serenipierre souscrit en 2016 auprès du Crédit Mutuel, il a été cédé en février 2024, dégageant ainsi une plus-value de 23 637 €.

A ce portefeuille, s'ajoutent :

- 201 K€ de Titres Subordonnés Remboursables BPCE (Fondation de l'Avenir en propre et Fondation Matmut Paul Bennetot) souscrits en 2016
- 201 K€ de Titres Subordonnés Remboursables ARKEA (Fondation de l'Avenir en propre et Fondation Matmut Paul Bennetot) souscrits en 2017
- 23 K€ de titres de capitalisation au porteur (Fondation de l'Avenir en propre)
- 306 K€ de parts sociales (Fondation Solimut Mutuelle de France) souscrits en 2018

48 K€ d'intérêts courus non échus sur obligations se rattachent à ce portefeuille.

4.1.8 Détail des charges constatées d'avance

Détail des charges		Montants
Fondation de l'Avenir		138 428
Loyer & charges	86 774	
Location machine à affranchir et copieur	4 376	
Maintenance informatique	22 956	
Documentation	1 187	
Maintenance internet et hébergement	1 200	
Rédaction de message et impression	21 672	
Divers	263	
Fondation Sandrine Castellotti		67
TOTAL		138 495

Sont constatés d'avance les loyers et charges locatives pour les locaux de la Fondation de l'Avenir (10-14 rue Brancion, Paris 15) au titre du 1er trimestre 2024, la maintenance informatique pour les bases donateurs sécurisées notamment (logiciel Edii).

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
Statutaires	3 811 225				3 811 225
Complémentaires	1 199 896				1 199 896
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles	5 616 092	-96 579			5 519 513
Réserves pour projet de l'entité	135 617				135 617
Autres	0				0
Report à nouveau	242 777	-171 277			71 500
Excédent ou déficit de l'exercice	-267 856	267 856		594 410	-594 410
TOTAL (I)	10 737 750	0	0	594 410	10 143 341
Fonds propres Fondation de l'Avenir					
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
Statutaires	511 000				511 000
Complémentaires	0				0
Fonds dédiés des fondations abritées	3 799 888		0	1 116 616	2 683 272
TOTAL (II)	4 310 888	0	0	1 116 616	3 194 272
Fonds propres Fondations abritées					
TOTAL (I+II)	15 048 638	0	0	1 711 026	13 337 612
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			0	1 116 616	
- financière					
- exceptionnelle					

Les fonds propres statutaires correspondent à l'apport initial à la création de la Fondation de l'Avenir en 1987 de la MFP, pour 3 811 K€. Le complément d'1,2 MK€ correspond à l'apport, réalisé en 1987, par l'AFCM pour 304 898 euros et par les décisions successives du conseil de surveillance d'affecter 10% des résultats excédentaires de la Fondation à la dotation complémentaire.

Les réserves disponibles de la Fondation de l'Avenir (activité propre) s'élèvent à 5 655 K€ et représentent plus de dix mois d'activité (en comparaison des charges d'exploitations de l'activité propre). Ceci est lié, d'une part, à la prudence de la Fondation quant à sa gestion court et long terme et, d'autre part, à son modèle singulier de financement de la recherche médicale appliquée au sein des établissements publics et privés. Une partie de déficit 2022 de 97 K€ k€ leur a été imputé sur décision du conseil de surveillance le 16 mai 2023.

Par décision du 18 mars 2024, le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir a validé l'évolution de la politique de réserves de la Fondation, et cela dès l'exercice 2023.

Le niveau de réserves doit être justifié au regard de la connaissance, de l'activité et du fonctionnement de la Fondation. Les modifications portent sur l'activité en propre et sur les Fondations abritées et tient compte des particularités de fonctionnement de la Fondation de l'Avenir.

Pour la Fondation de l'Avenir sur son activité propre, la pratique de complément à la dotation initiale est suspendue et il est adopté une politique de conservation ou de mise en réserves libres équivalent à 12 mois de collecte. Tout solde excédentaire serait affecté en report à nouveau.

Pour les fondations abritées, il pourra être mis en réserves, environ 10% du budget annuel, sous réserve de l'accord du comité de gestion, en vue d'augmenter le soutien ou d'accompagnement sur un thème, une approche ou un projet identifié en cours d'exercice, et non encore lors du budget prévisionnel.

Cette règle s'inscrit en cohérence avec les bonnes pratiques et le contexte financier.

Par décision du 12 mai 2022, le conseil de surveillance avait décidé d'affecter 200 K€ en report à nouveau, permettant le soutien à des actions en lien avec le conflit en Ukraine.

La consommation a été la suivante :

- En 2022 = 128 500 € (La Chaîne de l'Espoir 100 k€ et 28,5 K€ La Fondation de la Croix Rouge Française)
- En 2023 = 71 500 € (SOS Méditerranée et Mehad)

Les dotations non consommables des Fondations abritées se décomposent ainsi :

Fonds propres Fondations abritées	Dotation non consommables
Fondation Ecouter Voir	80 000,00
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle familiale	80 000,00
Fondation Sandrine Castellotti	31 000,00
Fondation Matmut Paul Bennetot	80 000,00
Fondation MUTAC	80 000,00
Fondation Mutuelle des Motards	80 000,00
Fondation Solimut Mutuelle de France	80 000,00
Total	511 000,00

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

FONDS REPORTEES	Solde au 31/12/2022	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs acceptés en :				0
2019	3 979		3 579	400
2020	81 676		76 500	5 176
2021	0		0	0
2022	2 470 026		2 015 369	454 657
2023		465 202	286 074	179 128
Fonds reportés liés aux donations				0
TOTAL	2 555 680	465 202	2 381 522	639 360

Les mouvements des fonds reportés sont imputés sur les produits des legs ou donations du compte de résultat (cf. & 5.2).

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets :

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes							
Projet Fondation de l'Avenir	562 959	78 000	168 908			472 051	134 499
Projet Fondation Matmut Paul Bennetot	1 319 825	1 266 094	919 583			1 666 336	
Projet Fondation Mutuelle des Motards	42 200	80 000	47 738			74 462	
Projet Fondation MUTAC	195 750	72 600	165 117			103 232	
Projet Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	191 430	139 775	23 464			307 741	
Projet Fondation Ecouter Voir	284 554	66 963	122 325			229 192	
Projet Fondation Solimut Mutuelle de France	100 684	99 900	111 129			89 455	
Ressources liées à la générosité du public							
Projet Fondation Sandrine Castellotti	123 364	64 650	20 933			167 082	
Projet Fondation de l'Avenir	4 818 002	6 129 142	2 185 855			8 761 289	31 972
A-Total Fonds reportés et dédiés par projets	7 638 768	7 997 124	3 765 052	0	0	11 870 840	166 471
Fonds dédiés des fondations abritées							
Fondation Matmut Paul Bennetot	2 412 716	0	909 052			1 503 664	
Fondation Sandrine Castellotti	161 956	0	11 879			150 077	
Fondation Mutuelle des Motards	157 779	0	27 917			129 863	
Fondation MUTAC	149 582	0	4 536			145 046	
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	54 694	0	47 987			6 707	
Fondation Ecouter Voir	383 641	0	9 091			374 550	
Fondation Solimut Mutuelle de France	479 521	0	106 155			373 366	
B-Total Fonds dédiés des fondations abritées	3 799 888	0	1 116 616	0	0	2 683 272	0
Total A+ B	11 438 656	7 997 124	4 881 668	0	0	14 554 112	166 471

La lecture du montant global de 14 554 K€ peut se faire avec les lignes au bilan passif « fonds dédiés des fondations abritées » pour un montant de 2 683 K€ et « fonds dédiés » de la Fondation de l'Avenir pour 11 871 K€.

La lecture du montant de 7 997 K€ indiqué en colonne « Reports » peut se faire avec le compte de résultat sur la ligne « reports en fonds dédiés » dans les charges d'exploitation, ce total correspond aux engagements pris sur l'exercice.

La lecture du montant global de 4 882 K€ dans la colonne « utilisations » peut se faire avec le compte de résultat sur la ligne « utilisations des fonds dédiés » dans les produits d'exploitation, ce total correspond aux consommations 2023 décaissées sur factures sur les engagements en cours.

La somme de 1 116 K€ correspond à la reprise des fonds reportés des fondations abritées, permettant de neutraliser les déficits respectifs, et portée au compte de résultat.

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice	Retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
Provisions pour risques					0
Provisions pour charges sur legs ou donations	40 991			40 991	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	18 623		1 734	0	20 357
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour impôts					0
Provisions pour charges à répartir					0
Autres provisions pour charges					0
TOTAL	59 614	0	1 734	40 991	20 357
Dont dotations et reprises:					
- d'exploitation			1 734	40 991	
- financières					
- exceptionnelles					
Écart : dotations et reprise sur legs ou donations en compensation des produits			0		

Le solde de 20 K€ correspond à la provision IFC dont le principe et le calcul sont exposés au point 3.5.8.

4.2.5 Etat des dettes

DETTE	Montant brut	Degré d'exigibilité		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	621	621		
Emprunts et dettes financières divers (1)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	631 821	631 821		
Dettes des legs ou donations	30 743	30 743		
Dettes fiscales et sociales	224 985	224 985		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	34 829	34 829	0	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	75 000	75 000		
TOTAL	997 999	997 999	0	0
(1) Montants :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Détail des charges à payer :

Détail des charges à payer	Montants
- Fournisseurs factures non parvenues	66 889
- Personnel	952
- Organismes sociaux	0
- Taxes dues sur les rémunérations	0
- Dettes concernant les congés payés	112 008
- Autres charges à payer	
- Fondation de l'Avenir	215
- Fondation Matmut Paul Bennetot	30
- Fondation Sandrine Castellotti	30
- Fondation Ecouter Voir	30
- Fondation de La Mutuelle Générale	0
- Fondation MUTAC	30
- Fondation Solimut Mutuelle de France	128
TOTAL	180 311

Les charges à payer de la Fondation de l'Avenir correspondent pour l'essentiel :

- FNP :
 - Honoraires pour le commissaire aux comptes : 17 620 €
 - Horaires Aurige (gestion legs) : 6 000 €
 - Diverses prestations de La Poste : 21 733 €
 - Rédaction livre histoire de la Fondation : 15 000 €
 - Maintenance informatique : 3 069 €
 - Charges locaux rue Brancion 2021 non explicitées : 3 000 €
- Divers : 467 € Personnel :
 - CPAM IJSS – Mutuelle : 377 €
 - PEE : 575 €
- Intérêts et agios courus : 463 €

4.2.6 Détail des produits constatés d'avance

Détail des produits	Montants
- Fondation MUTAC – versement mécénat Fondation abritée 2024	75 000
TOTAL	75 000

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Charges et produits exceptionnels

Détail des produits	Montants
- Produits sur exercices antérieurs Fondation de l'Avenir	1 290
- Produits sur exercices antérieurs Fondation Matmut Paul Bennetot	75 000
- Produits sur exercices antérieurs Fondation Mutuelle des Motards	8 702
TOTAL	84 991
Détail des charges	Montants
- Valeurs comptables éléments actif cédés Fondation de l'Avenir	0
TOTAL	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	84 991

Les produits sur exercices antérieurs de la Fondation sur son activité propre se composent essentiellement du remboursement de la bourse C. ALDEBERT de l'Université Paris Cité U pour un montant de 1 290 €.

Les produits sur exercices antérieurs de la Fondation Matmut Paul Bennetot correspondent à un programme de 2017 d'un montant de 75 000 € (cf. 4.1.6).

Les produits sur exercices antérieurs de la Fondation Mutuelle des Motards correspondent à l'annulation du soutien de l'étude STMDM16001, par décision du comité de gestion le 8/11/2023.

5.2 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Les produits de cession des biens immobiliers ou mobiliers reçus par legs sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « ressources liées à la générosité du public/ legs, donations et assurances-vie » et sont détaillés ci-après.

Le détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat est le suivant :

Détail des produits de legs et de donations	Montants
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	354 143
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	505 225
Autres produits sur legs et donations	607
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 250 394
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Reprise provision pour charges sur legs	40 991
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	2 381 522
Sous-total (1)	6 532 881
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 680 750
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	465 202
Sous-total (2)	2 145 952
SOLDE DE LA RUBRIQUE (1-2)*	4 386 929

* Legs, donation et assurances vie (cf. compte de résultat en produits d'exploitation)

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature et bénévolat

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement ANC 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées. Elles intègrent le soutien à la collecte de la Fondation de l'Avenir par des partenaires, l'implication des membres fondateurs à l'activité de leurs Fondations abritées, ainsi que le temps consacré par les membres des instances et les experts scientifiques pour un total de 499 918 €.

Au titre des contributions en nature, cela représente 456 826 €,

- Dont 388 034 € au titre de prestations pour la Fondation de l'Avenir :
 - Avec Mutuelle Ociane Matmut, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 97 685 €
 - Avec la Mutuelle Centrale des Finances, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 14 209 €
 - Avec la MGEFI un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 102 768 €
 - Avec Harmonie Mutuelle un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 173 373 €

- Dont 68 791 € au titre de prestations pour les Fondations abritées :
 - Avec MUTAC un mécénat de compétence au profit de la Fondation MUTAC sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation abritée : 22 338 €
 - Avec Solimut Mutuelle de France, un mécénat de compétence au profit de la Fondation Solimut Mutuelle de France sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation abritée : 17 983 €
 - Avec l'Assurance Mutuelle des Motards un mécénat de compétence au profit de la Fondation Mutuelle des Motards sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation abritée : 1 321 €
 - Avec Ecouter Voir un mécénat de compétence au profit de la Fondation Ecouter Voir sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation abritée : 19 125 €
 - Avec la Mutuelle Familiale, un mécénat de compétence au profit de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation abritée : 8 023 €

Le bénévolat représente 43 092€ :

- Pour les membres des instances de la Fondation de l'Avenir, cela inclut le conseil de surveillance, le comité de contrôle interne, le directoire, le conseil scientifique, le comité financier, l'assemblée des mécènes, les missions du trésorier et de la secrétaire générale. Pour les membres des instances, l'heure est valorisée à 70 € pour un temps total de 485,6 heures réalisées par 52 bénévoles, cela constitue un montant de 32 492 € ;

Concernant le temps dédié par les chercheurs aux expertises des projets scientifiques dans le cadre de l'Appel à Projets Recherche Médicale, ont été réalisées 312 expertises pour un total de 212 heures par 83 bénévoles, avec un taux horaire de 50 €. Leur contribution est évaluée à 10 600 €.

6.2 Effectif au 31 décembre 2023

ETP		
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Non cadres	10	
Total	18	

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 17 472 € TTC (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce) au titre de la mission légale de contrôle des comptes.

6.4 Informations sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

Les personnes retenues sont le Président du Conseil de Surveillance, le Trésorier et le Secrétaire.

Ces personnes ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

➤ Modalités de Rémunération et remboursement de frais

**Conseil de surveillance*

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais de mission et déplacement engagés.

**Directoire et cadres salariés*

Concernant l'effectif salarié, le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées et présentes dans l'effectif au 31/12/2023 s'est élevé pour l'exercice 2023 à 367 K€ contre 309 K€ en 2022 (mention conformément au Tac du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006).

Quant aux membres du Directoire, il est rappelé qu'ils ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés.

A l'exception de la présidente du directoire, les fonctions de membres du directoire sont gratuites. La présidente du directoire étant le seul dirigeant dédié à temps plein à sa fonction, elle bénéficie, par

décision du conseil de surveillance en date du 12 décembre 2023, d'une indemnisation, conformément et dans la limite des dispositions de l'article 261-7-1 du code général des impôts (CGI) relatif à la rémunération d'un dirigeant d'un organisme sans but lucratif (OSBL).

**Autres Instances*

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais de mission et déplacement engagés, et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique ;
- Comité financier ;
- Comité de contrôle interne ;
- Comité de gestion des Fondations abritées ;
- Comité scientifique des Fondations abritées.

Par respect des obligations du Don en confiance, les frais liés au fonctionnement des instances, de la présidente du directoire et des collaborateurs chefs de pôle doivent être présentés au conseil de surveillance. Les modalités de remboursement ont été soumises aux conseillers lors de la réunion du 30 septembre 2021.

Les dépenses au titre de l'exercice 2023 se décomposent comme ci-après. Les statuts de la Fondation de l'Avenir offrent la possibilité de participer en visioconférence aux membres des instances, hors contexte pandémique. Cela a pu être mis en œuvre dès le 2nd semestre 2023, garantissant ainsi un taux de participation élevé.

Conseil de surveillance	2 840 €
Comité de contrôle interne	0 €
Directoire	471 €
Conseil scientifique	0 €
Présidente du directoire	5 204 €
Dont frais de déplacement	3 842 €
Dont frais d'hébergement	400 €
Dont frais de restauration	962 €
Chefs de pôle	0 €

Les frais de la présidente du directoire sont stables par rapport à l'exercice 2022 (+152 €), confirmant le maintien des rencontres partenariales (congrès Fédération des Mutuelles de France à Marseille, par exemple) et des échanges avec les chercheurs, sur l'ensemble du territoire métropolitain en résonance avec l'implantation partenariale et la cartographie des recherches soutenues par la Fondation.

7 INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

7.1 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	2 619 600	2 619 600	2 662 224	2 662 224
- Legs, dotations et assurances vie	4 386 929	4 386 929	1 260 192	1 260 192
- Mécénat	0	0		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 933	4 933	10 882	10 882
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0			
2.1 Cotisations avec contrepartie	0			
2.2 Parrainage des entreprises	0			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 249 938		2 076 956	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	515 037		384 732	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	114 361	100 112	44 952	44 952
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4 881 668	2 206 787	2 701 944	1 357 298
TOTAL	13 772 467	9 318 361	9 141 883	5 335 549
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	4 433 911	2 958 638	3 440 533	2 161 896
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 092 940	1 047 948	1 071 773	586 910
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	600 261	520 667	1 157 323	608 253
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	242 641		116 201	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	7 997 124	4 791 108	3 623 909	1 978 490
TOTAL	14 366 877	9 318 361	9 409 740	5 335 549
EXCEDENT OU DEFICIT	-594 410		-267 857	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	43 092	43 092	41 630	41 630
Prestations en nature	456 826	456 826	272 542	272 542
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	499 918	499 918	314 172	314 172
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	68 791	68 791	38 378	38 378
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	388 035	388 035	234 164	234 164
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	43 092	43 092	41 630	41 630
TOTAL	499 918	499 918	314 172	314 172
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

7.2 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 958 638	2 161 896	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	2 958 638	2 161 896	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	2 619 600	2 662 224
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	4 386 929	1 260 192
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	4 933	10 882
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 047 948	586 910			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 047 948	586 910			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	522 171	608 253			
TOTAL DES EMPLOIS	4 528 757	3 357 059	TOTAL DES RESSOURCES	7 011 462	3 933 298
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	100 112	44 952
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	4 789 604	1 978 490	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 206 787	1 357 298
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	9 318 361	5 335 549	TOTAL	9 318 361	5 335 549

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	68 791	38 378	Bénévolat	43 092	41 630
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	456 826	272 542
			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	388 035	234 164			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	43 092	41 630			
TOTAL	499 918	314 172	TOTAL	499 918	314 172
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	4 941 366	4 320 174			
(-) Utilisation	2 206 787	1 357 298			
(+) Report	4 789 604	1 978 490			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	7 524 183	4 941 366			

Commentaires sur le Compte de résultat par origine et destination (CROD)

MODE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le Compte de résultat par origine et destination (CROD) au 31 décembre 2023 est présenté conformément au règlement comptable ANC 2018-06.

Il intègre les comptes des Fondations abritées en présentation cumulée.

La colonne total des produits par destination du CROD (Compte de résultat par origine et destination) correspond au total des produits du compte de résultat ; le total des charges par origine du CROD au total des charges du compte de résultat.

Les produits dans la colonne « dont Générosité du public » sont issus de la générosité publique, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'Appel à la Générosité Publique.

L'établissement du CROD tient compte :

- D'une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir
- De l'élaboration de règles d'affectation des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement.

PRODUITS PAR ORIGINE

PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les produits collectés sur l'exercice auprès du public sont constitués des dons et legs : 7 009 K€ sur 2023 contre 3 922 K€ en 2022. Ils représentent 49 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (44 % en 2022). Nous pouvons noter que les legs ont augmenté de 248 % en 2023. Cette hausse est liée à un legs exceptionnel (vente d'un bien immobilier).

Les dons des particuliers connaissent, une très légère diminution de 1.60% sur l'exercice 2023 pour un montant total de 2 620 K€ contre 2 662 K€ en 2022. Ils représentent 19% de la totalité des produits.

PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Le poste « contributions financières sans contrepartie » inclut mécénat et partenariat ainsi que les produits de partage, pour un montant total de 1 250 K€ sur 2023 (2 077 K€ en 2022) :

- Mécénat et partenariat : 1 059 K€ reçus en 2023 contre 1 813 K€ en 2022 (-42% sur 2023).

- Produits partage : 192K€ (+3 % sur 2023)
- Contribution EIT-Health : -1 K€ (diminution –100% sur 2023)

L'essentiel des produits partage provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR. Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

Au global, les produits non liés à la générosité du public (contributions financières) représentent en 2023, 9 % du total de l'exercice (22% sur 2022).

AUTRES PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC :

Ce poste (515 K€) est essentiellement composé de produits financiers (307 K€), de produits d'exploitations (118 K€) et de produits exceptionnels (90 K€)

Les produits financiers sont en hausse de 86 % par rapport à 2022. Cela traduit les évolutions des marchés financiers, et une gestion prudente des placements de la Fondation de l'Avenir.

Ce poste représente 4 % du total des produits de l'exercice 2023.

SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS :

La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics

CHARGES PAR DESTINATION

MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales représentent 4 434 K€ en 2023, soit 70% des charges (hors report en fonds dédiés) contre 3 440 K€ sur 2022.

Elles sont financées pour 2 959 K€ en 2023 par des ressources provenant de la générosité du public.

Dans un souci de cohérence et de complétude, la Fondation de l'Avenir a souhaité articuler ses missions sociales autour de trois axes :

- Soutien aux chercheurs
 - Soutien à la recherche et l'innovation
 - Contribution à la recherche
- « Le soutien aux chercheurs » est une activité distributive qui concerne le financement des chercheurs autour des thématiques de la recherche médicale et des pratiques de soins. Les modalités de soutien aux chercheurs se font via des programmes, des projets, des bourses, des prix et des études. C'est ainsi que la

Fondation accompagne des thématiques, souvent sur des approches émergentes qui souvent ne peuvent pas être financées sur fonds publics et peinent à trouver d'autres fonds privés. Or elles couvrent tous les champs d'application de la médecine et génèrent des bénéfices importants en santé publique : oncologie, neurologie, cardiovasculaire... ou des améliorations des pratiques de soins et d'accompagnement directement auprès des patients, tout au long de leur parcours.

- « Le soutien à la recherche et l'innovation » est une activité mixte, où la Fondation joue une vocation pédagogique, d'abord, de relai des résultats de recherche, mais aussi de prise de parole directe, vis-à-vis de ses partenaires, de ses donateurs et plus largement du grand public. Elle utilise tous les canaux de communication et relations publiques, rencontres, événements, supports web multi média et publications.
- « La contribution à la recherche » est une activité opératrice d'implication directe de la Fondation sur son action propre, avec ses salariés, à la recherche (élaboration de protocoles de recherche, revues d'acceptabilité, communication, ...). Cet axe a été mis en œuvre en 2018 dans le cadre du Fonds avenir santé numérique notamment et, comme les deux autres, son évolution reste constante en pourcentage. Notamment, à partir de 2023, dans le cadre de sa politique d'abri et d'une meilleure traduction de son action, cet axe couvre également l'accompagnement de ses Fondations abritées par la mise à disposition de son expertise.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds s'élèvent sur 2023 à 1 093 K€ (soit 17% des charges, hors report en fonds dédiés) contre 1 072 K€ sur 2022. Cela correspond aux frais d'appel aux dons, comprenant les coûts de fabrication et d'expédition des messages à destination des prospects pour solliciter les dons, la gestion informatique, le traitement des dons reçus (reçus fiscaux, saisie).

Ils sont financés pour 1 048 K€ en 2023 par des ressources provenant de la générosité du public.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 602 K€ contre 1 157 K€ sur 2022 ; ils couvrent les frais généraux qui demeurerait en l'absence de toute autre activité de la Fondation (personnels supports, honoraires et frais de missions, loyers non répartis sur les missions sociales, certains frais de fonctionnement informatique...). Ils sont financés pour 522 K€ en 2023 par des ressources provenant de la générosité du public.

L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition en fonction de l'activité.

Lors de sa réunion du 18 mars 2024, le conseil de surveillance, sur proposition du directoire, a approuvé les modifications pour les clés de répartition budgétaires. Depuis 2020, les clés de

répartition étaient appliquées uniquement sur la masse salariale. Dès l'exercice 2023, elles portent sur l'ensemble des charges structurelles. Ces nouvelles clés de répartition réévaluées ont été construites à partir de l'appréciation du temps de l'équipe opérationnelle. Elles constitueront un travail itératif, susceptible d'évoluer à la marge chaque année pour intégrer les spécificités de l'exercice.

Ainsi, au 31 décembre 2023 :

- 57% au titre des missions sociales, soit une hausse de +4 points reflétant l'activité de la Fondation (allocation d'un budget important en soutien à la recherche, avec des dispositifs d'ampleur, notamment programmes et études, accompagnement renforcé des fondations abritées, ...)
- 16% en frais de recherche de fonds, une baisse de 6 points, conforme à la démarche de rationalisation des coûts sur ce poste et à l'engagement de la Fondation et ce, malgré les investissements pour une digitalisation progressive
- 27% en frais de fonctionnement, une hausse de + 2 points, traduisant l'importance des travaux menés pour la réforme statutaire de la Fondation et la structuration de l'organisation interne.

Fonds individualisé
FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE
PROPRE

FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE PROPRE				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	11 400	4 127	7 273	11 073
Autres immobilisations incorporelles	117 816	39 031	78 785	273
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	49 591
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 251	25 963	289	2 374
Autres immobilisations corporelles	184 909	156 359	28 549	43 413
Immobilisations corporelles en cours	0		0	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	296 817		296 817	1 919 400
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	31		31	31
Autres titres immobilisés	9 478 681	232 361	9 246 320	9 203 434
Prêts	1 333		1 333	0
Autres	52 603		52 603	49 948
Total I	10 169 840	457 841	9 712 000	11 279 535
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0	0
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés			0	
Créances reçues par legs ou donations	456 548		456 548	617 102
Autres	348 127		348 127	392 143
Valeurs mobilières de placement	5 661 984	6 242	5 655 742	2 701 665
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	4 575 294		4 575 294	4 189 329
Charges constatées d'avance	138 428		138 428	157 476
Total II	11 180 381	6 242	11 174 138	8 057 715
Frais d'émission des emprunts (III)			0	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0	
Écarts de conversion Actif (V)			0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	21 350 221	464 083	20 886 138	19 337 251



BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 811 225	3 811 225
Fonds propres complémentaires	1 199 896	1 199 896
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	5 519 513	5 616 092
Réserves pour projet de l'entité	135 617	135 617
Fonds dédiés des fondations abritées	0	0
Autres		
Report à nouveau	71 500	242 777
Excédent ou déficit de l'exercice	-594 410	-267 856
Situation nette (sous total)	10 143 341	10 737 750
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	10 143 341	10 737 750
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	639 360	2 555 680
Fonds dédiés	9 233 340	5 380 961
Total II	9 872 701	7 936 642
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	20 357	59 614
Total III	20 357	59 614
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	314	551
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	591 594	412 825
Dettes des legs ou donations	30 743	26 416
Dettes fiscales et sociales	224 985	148 745
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 103	14 708
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	0	
Total IV	849 740	603 245
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	20 886 138	19 337 251

FONDATION DE L'AVENIR ACTIVITE PROPRE		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2023		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	0	0
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 547 512	2 593 227
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	4 386 929	1 260 192
Contributions financières	863 938	1 123 614
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charg	5 430	5 947
Utilisations des fonds dédiés	2 354 763	1 499 501
Autres produits	118 031	111 154
Total I	10 276 603	6 593 635
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Autres achats et charges externes	2 947 690	2 839 581
Aides financières	244 034	427 000
Impôts, taxes et versements assimilés	143 798	133 871
Salaires et traitements	928 455	919 190
Charges sociales	449 023	439 716
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	41 102	32 695
Dotations aux provisions	1 734	
Reports en fonds dédiés	6 207 142	2 113 955
Autres charges	1 684	33 915
Total II	10 964 661	6 939 922
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-688 058	-346 287
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	203 765	114 393
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	100 112	41 105
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	48 150	39 318
Total III	352 028	194 817
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	236 634	101 951
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 035	47 178
Total IV	259 668	149 129
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	92 359	45 688
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-595 699	-300 599

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 290	32 743
Sur opérations en capital	0	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	1 290	32 743
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 290	32 743
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	10 629 920	6 821 195
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	11 224 330	7 089 052
EXCEDENT OU DEFICIT	-594 410	-267 856
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	388 035	234 164
<i>Bénévolat</i>	43 092	41 630
TOTAL	431 127	275 794
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations</i>	388 035	234 164
<i>Personnel bénévole</i>	43 092	41 630
TOTAL	431 127	275 794

***FONDATIONS ABRITEES
CUMULEES***



FONDATION ABRITEES - CUMUL				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	70 636	52 744	17 892	40 104
Autres immobilisations incorporelles	41 580	41 580	0	2 472
Immobilisations financières			0	
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	112 262	94 324	17 938	42 622
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 887		1 887	
Autres	75 898		75 898	3 684
Valeurs mobilières de placement	981 707	4 273	977 434	958 202
Disponibilités	4 906 807		4 906 807	5 743 202
Charges constatées d'avance	67		67	446
Total II	5 966 366	4 273	5 962 093	6 705 534
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 078 627	98 597	5 980 031	6 748 155



FONDATION ABRITEES - CUMUL		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	511 000	511 000
Réserves pour projet de l'entité		
Fonds dédiés des fondations abritées	2 683 272	3 799 888
Total I	3 194 272	4 310 888
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	2 637 500	2 257 807
Total II	2 637 500	2 257 807
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	306	318
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	40 226	44 423
Autres dettes	32 727	59 720
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	148 259	179 460
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 980 031	6 748 155

FONDATIONS ABRITEES CUMUL		
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2023		
COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	4 933	10 882
Dons manuels	72 088	68 997
Contributions financières	386 000	953 342
Utilisations des fonds dédiés	2 526 905	1 202 444
Autres produits	98	254
Total I	2 990 024	2 235 918
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	610 130	579 012
Aides financières	596 450	71 653
Impôts, taxes et versements assimilés	0	0
Charges sociales	31	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 684	28 233
Reports en fonds dédiés	1 789 982	1 509 955
Autres charges	116 997	117 586
Total II	3 138 274	2 306 438
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-148 250	-70 520
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	54 572	24 108
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	14 249	
Total III	68 821	24 108
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 273	14 249
Total IV	4 273	14 249
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	64 548	9 858
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-83 702	-60 662
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	83 702	60 662
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	83 702	60 662
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	83 702	60 662
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	3 142 547	2 320 687
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 142 547	2 320 687
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	68 791	38 378
TOTAL	68 791	38 378
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations	68 791	38 378
TOTAL	68 791	38 378

Fonds individualisé
FONDATION MATMUT
PAUL BENNETOT

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	41 580	41 580	0	2 472
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	41 626	41 580	46	2 517
ACTIF CIRCULANT				
Autres	75 098		75 098	1 784
Valeurs mobilières de placement	675 639	4 273	671 367	658 143
Disponibilités	2 519 704		2 519 704	3 207 215
Charges constatées d'avance	0		0	131
Total II	3 270 441	4 273	3 266 168	3 867 273
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 312 067	45 853	3 266 214	3 869 790

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	1 503 664	2 412 716
Autres		
Total I	1 583 664	2 492 716
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	1 666 336	1 319 825
Total II	1 666 336	1 319 825
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	0	11 231
Autres dettes	16 185	45 991
Total IV	16 215	57 249
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 266 214	3 869 790

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	4 718	6 709
Dons manuels	490	5 892
Contributions financières	66 000	633 342
Utilisations des fonds dédiés	1 828 636	292 268
Autres produits	98	254
Total I	1 899 942	938 464
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	268 860	178 340
Aides financières	415 000	26 900
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 472	8 316
Reports en fonds dédiés	1 266 094	723 582
Autres charges	65 496	65 890
Total II	2 017 922	1 003 028
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-117 980	-64 564
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	33 004	18 152
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	14 249	
Total III	47 253	18 152
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 273	14 249
Total IV	4 273	14 249
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	42 980	3 902
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-75 000	-60 662
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	75 000	60 662
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	
Total V	75 000	60 662
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	75 000	60 662
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	2 022 195	1 017 278
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 022 195	1 017 278
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

Fonds individualisé
FONDATION SANDRINE
CASTELLOTTI

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 000	4 000	0	0
Total I	4 000	4 000	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	800		800	1 900
Disponibilités	360 430		360 430	320 603
Charges constatées d'avance	67		67	201
Total II	361 297	0	361 297	322 704
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	365 297	4 000	361 297	322 704

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	31 000	31 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	150 077	161 956
Total I	181 077	192 956
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	167 082	123 364
Total II	167 082	123 364
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 527	57
Autres dettes	6 581	6 300
Total IV	13 138	6 384
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	361 297	322 704

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	215	4 173
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	62 145	59 855
Utilisations des fonds dédiés	32 811	100 298
Total I	95 171	164 326
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	15 415	42 835
Aides financières	11 000	14 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
Reports en fonds dédiés	64 650	101 567
Autres charges	6 316	6 193
Total II	97 382	164 595
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 210	-269
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 210	269
Total III	2 210	269
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 210	269
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	97 382	164 595
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	97 382	164 595
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

Fonds individualisé
FONDATION ECOUTER VOIR

FONDATION ECOUTER VOIR				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	32 616	19 449	13 167	24 039
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	0		0	
Total I	32 616	19 449	13 167	24 039
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	0
Disponibilités	672 652		672 652	729 749
Total II	672 652	0	672 652	729 749
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	705 268	19 449	685 819	753 788

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	374 550	383 641
Total I	454 550	463 641
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	229 192	284 554
Total II	229 192	284 554
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	0	4 200
Autres dettes	2 047	1 366
Total IV	2 077	5 593
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	685 819	753 788

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons manuels	0	3 250
Contributions financières	80 000	80 000
Utilisations des fonds dédiés	131 417	280 276
Total I	211 417	363 526
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	96 960	74 992
Aides financières	30 000	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 872	8 577
Reports en fonds dédiés	66 963	270 102
Autres charges	11 076	10 815
Total II	215 870	364 486
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 454	-960
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 454	960
Total III	4 454	960
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 454	960
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	215 870	364 486
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	215 870	364 486
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	19 125	
TOTAL	19 125	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	19 125	
TOTAL	19 125	0

Fonds individualisé
FONDATION MUTAC

FONDATION MUTAC				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres				0
Disponibilités	413 680		413 680	501 707
Charges constatées d'avance	0		0	114
Total II	413 680	0	413 680	501 821
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	413 680	0	413 680	501 821

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	145 046	149 582
Total I	225 046	229 582
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	103 232	195 750
Total II	103 232	195 750
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 660	666
Autres dettes	713	796
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	85 402	76 489
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	413 680	501 821

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	9 453	0
Contributions financières	75 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	169 653	163 003
Total I	254 106	238 003
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	130 933	52 931
Aides financières	46 200	15 000
Charges sociales	31	0
Reports en fonds dédiés	72 600	163 200
Autres charges	7 717	7 727
Total II	257 481	238 858
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 375	-854
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 375	854
Total III	3 375	854
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 375	854
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	257 481	238 858
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	257 481	238 858
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	22 338	20 132
TOTAL	22 338	20 132
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	22 338	20 132
TOTAL	22 338	20 132

Fonds individualisé
FONDATION MUTUELLE DES
MOTARDS

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	
Disponibilités	300 078		300 078	289 044
Charges constatées d'avance				
Total II	300 078	0	300 078	289 044
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	300 078	0	300 078	289 044

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	129 863	157 779
Total I	209 863	237 779
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	74 462	42 200
Total II	74 462	42 200
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 240	8 702
Autres dettes	483	336
Produits constatés d'avance		
Total IV	15 753	9 065
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	300 078	289 044

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	50 000	50 000
Utilisations des fonds dédiés	75 654	23 500
Total I	125 654	73 500
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	50 941	21 350
Aides financières	0	0
Reports en fonds dédiés	80 000	47 873
Autres charges	5 044	4 960
Total II	135 985	74 183
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-10 330	-683
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 629	683
Total III	1 629	683
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 629	683
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-8 702	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 702	0
Total V	8 702	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 702	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	135 985	74 183
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	135 985	74 183
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	1 322	
TOTAL	1 322	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	1 322	
TOTAL	1 322	0

***Fonds individualisé
FONDATION SANTE
ENVIRONNEMENT
DE LA MUTUELLE FAMILIALE***

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 887		1 887	
Autres	0		0	0
Disponibilités	394 454		394 454	338 069
Total II	396 341	0	396 341	338 069
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	396 341	0	396 341	338 069

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	6 707	54 694
Total I	86 707	134 694
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	307 741	191 430
Total II	307 741	191 430
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 300	11 372
Autres dettes	564	547
Total IV	1 893	11 946
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	396 341	338 069

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	100 000	100 000
Utilisations des fonds dédiés	71 450	161 097
Total I	171 450	261 097
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	23 440	114 543
Aides financières	0	1 503
Charges sociales	0	0
Reports en fonds dédiés	139 775	135 131
Autres charges	10 064	10 622
Total II	173 279	261 799
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 828	-702
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 828	702
Total III	1 828	702
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 828	702
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	173 279	261 799
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	173 279	261 799
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	8 023	
TOTAL	8 023	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	8 023	
TOTAL	8 023	0

Fonds individualisé
FONDATION SOLIMUT MUTUELLE
DE FRANCE

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France

BILAN ACTIF AU 31 décembre 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	34 020	29 295	4 725	16 065
Total I	34 020	29 295	4 725	16 065
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	
Valeurs mobilières de placement	306 068		306 068	300 059
Disponibilités	245 810		245 810	356 814
Total II	551 877	0	551 877	656 873
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	585 897	29 295	556 603	672 939

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	373 366	479 521
Total I	453 366	559 521
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	89 455	100 684
Total II	89 455	100 684
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	128	156
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 500	8 195
Autres dettes	6 154	4 383
Total IV	13 782	12 734
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	556 603	672 939

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	15 000	15 000
Utilisations des fonds dédiés	217 284	182 002
Total I	232 284	197 002
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	23 581	94 021
Aides financières	94 250	14 250
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 340	11 340
Reports en fonds dédiés	99 900	68 500
Autres charges	11 285	11 379
Total II	240 356	199 490
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 072	-2 487
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	8 072	2 487
Total III	8 072	2 487
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	8 072	2 487
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Total des produits (I + III + V)	240 356	199 490
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	240 356	199 490
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>	17 983	18 246
<i>Bénévolat</i>		
TOTAL	17 983	18 246
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations</i>	17 983	18 246
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL	17 983	18 246